

# L'assurance "Annulation-Interruption"



## ■ Des Vacances Préservées !

1  
Un accident, vous tombez malade,  
Un problème familial ou professionnel  
Un dommage ou un vol au domicile  
Un accident de transport,...

Nous vous remboursons les frais engagés

2  
Un problème durant votre séjour

Nous prenons en charge:  
> Votre rapatriement  
> Le complément de vos frais médicaux

Nous vous indemnisons des prestations  
non consommées achetées auprès de Châtel Tour

## PRINCIPALES GARANTIES

- 1) ANNULATION
- 2) INTERRUPTION
- 3) FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS\*

- 4) FRAIS MEDICAUX
- 5) RAPATRIEMENT
- 6) RESPONSABILITÉ CIVILE VILLÉGIATURE

(\* ) Frais de recherche et secours acquis si forfait remontées mécaniques acheté et assuré auprès de CHÂTEL TOUR

### 1 • Annulation de voyage :

Remboursement des sommes versées en cas de :

- . Atteintes corporelles graves ou décès du bénéficiaire ou d'un proche
- . Dommages matériels importants au domicile ou locaux professionnels
- . Licenciement économique
- . Complication d'un état de grossesse (avant 28ème semaine)
- . Etat dépressif, maladie psychique nerveuse ou mentale
- . Convocation attestée par un document officiel
- . Obtention d'un emploi salarié avant le retour du voyage

- . Refus d'un visa touristique
- . Mutation professionnelle
- . Vol au domicile ou locaux professionnels
- . Accident du transport public utilisé pour le pré-acheminement entraînant le manque du vol ou du bateau
- . Modification ou suppression des congés (franchise 20%)
- . Vol des papiers d'identités indispensables au voyage
- . Décès ou hospitalisation de plus de 48 H d'un parent proche

2 • Interruption de voyage suite à accident : Remboursement des prestations non consommées (maladie exclue)

3 • Frais de recherche et secours : 3049 € (20.000 F) par bénéficiaire et par voyage

4 • Frais médicaux consécutifs à accident : 1906 € (12.502 F)

### 5 • Rapatriement :

- . Rapatriement médical des blessés et retour au domicile des accompagnants
- . Chauffeur de remplacement

.En cas de décès :

- .rapatriement du corps (sans limitation de somme)
- .prise en charge des frais post mortem et mise en bière à concurrence de 1.524 € (10.000 F),
- .retour au domicile des accompagnants

### 6 • Responsabilité civile villégiature :

Assure le bénéficiaire contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber (ainsi qu'à son conjoint de droit ou de fait, ses enfants de moins de 25 ans à charge fiscale, s'ils voyagent

avec lui) en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés à des tiers au cours de son voyage, y compris le séjour.

7 • Arrêt des remontées mécaniques : en cas d'arrêt des remontées mécaniques du domaine skiable de la station pendant une durée minimale d'une journée par suite d'intempéries, remboursement au titulaire

d'un forfait de plus de 3 jours des journées non utilisées, avec une franchise d'un jour



- Ces garanties d'assurances constituent un ensemble indissociable et ne peuvent faire l'objet de souscriptions séparées, à l'exception des frais de recherche et secours qui sont liés à l'achat du forfait de remontées mécaniques auprès de Châtel Tour.
- Souscription possible uniquement à la réservation

Ce document est à usage exclusivement informatif et n'a aucune valeur contractuelle. L'engagement de la Compagnie est lié au contenu des conditions générales n° 0896 609\*00, qui vous seront adressées avec votre dossier de souscription.

Garanties proposées aux personnes domiciliées en France, Principautés d'Andorre et de Monaco, C.E.E., Suisse, Finlande et Norvège.

**> Souscripteur principal :**

▪ NOM :	_____	▪ Prénom :	_____
▪ Date de naissance :	_____	▪ Tél :	_____
▪ Adresse :	_____		
▪ Séjour : Date du début :	_____	Date de fin :	_____
▪ Prix total de location :	_____	Acompte déjà versé :	_____
▪ Prime à payer : 4,5% du prix total, soit :	_____	à régler par chèque séparé à l'ordre d'AXA	

Date d'inscription : \_\_\_\_\_

signature : \_\_\_\_\_

**> Liste des accompagnants :****> Accompagnant 1**

Lien de parenté avec souscripteur principal : \_\_\_\_\_

▪ NOM :	_____	▪ Prénom :	_____
▪ Date de naissance :	_____	▪ Adresse :	_____

**> Accompagnant 2**

Lien de parenté avec souscripteur principal : \_\_\_\_\_

▪ NOM :	_____	▪ Prénom :	_____
▪ Date de naissance :	_____	▪ Adresse :	_____

**> Accompagnant 3**

Lien de parenté avec souscripteur principal : \_\_\_\_\_

▪ NOM :	_____	▪ Prénom :	_____
▪ Date de naissance :	_____	▪ Adresse :	_____

**> Accompagnant 4**

Lien de parenté avec souscripteur principal : \_\_\_\_\_

▪ NOM :	_____	▪ Prénom :	_____
▪ Date de naissance :	_____	▪ Adresse :	_____

**> Accompagnant 5**

Lien de parenté avec souscripteur principal : \_\_\_\_\_

▪ NOM :	_____	▪ Prénom :	_____
▪ Date de naissance :	_____	▪ Adresse :	_____

**> Accompagnant 6**

Lien de parenté avec souscripteur principal : \_\_\_\_\_

▪ NOM :	_____	▪ Prénom :	_____
▪ Date de naissance :	_____	▪ Adresse :	_____

**> Accompagnant 7**

Lien de parenté avec souscripteur principal : \_\_\_\_\_

▪ NOM :	_____	▪ Prénom :	_____
▪ Date de naissance :	_____	▪ Adresse :	_____

**> Informations concernant la garantie annulation :**

La garantie fonctionnant en cas d'atteinte corporelle grave ou de décès du remplaçant professionnel et de la personne chargée de la garde des enfants mineurs désignés au contrat, indiquer :

Nom de la personne chargée de la garde des enfants : \_\_\_\_\_

Nom du remplaçant professionnel (le cas échéant) : \_\_\_\_\_